



CHAMPIONNAT DE LA CORREZE 2023 STROKEPLAY – AUBAZINE 06 MAI 2023 ~~25 MARS 2023~~

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Edition du 20 avril 2023

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Pour entrer dans le classement final, les joueurs doivent :

- Etre titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours dans un club du département de la Corrèze (19)
- Ou Etre titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours et être abonné dans un golf du département de la Corrèze
- Ou Etre titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours et être adhérent dans un club de golf du département de la Corrèze, y compris les clubs dits entreprise
- Ou Etre titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours et être domicilié sur le département de la Corrèze

- Le joueur doit être également titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, s'il a fourni un certificat médical en 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

1-2) Séries :

Le champ des joueurs seront répartis dans 3 séries suivant les index :

- Série 1 : index dames < 15,5 et messieurs < 15,5
- Série 2 : index dames compris entre 15,5 et 26,4, et messieurs compris entre 15,5 et 26,4
- Série 3 : index dames et messieurs > 26,4

II – FORMES DE JEU

2-1) Repères de jeu :

- Série 1 :
 - o Dames : repères bleus
 - o Messieurs : repères blancs
- Séries 2 et 3 :
 - o Dames : repères rouges
 - o Messieurs : repères jaunes

2-2) Départs :

Les départs se font en deux tranches (8h30 – 11h00) et par ordre d'index dans les départs.

2-3) Forme de jeu :





- Série 1 : Strokeplay / 18 trous
- Série 2 : Strokeplay score max* / 18 trous
- Série 3 : Strokeplay score max* / 18 trous

* Si la balle n'est pas entrée dans le trou après 9 coups, le joueur devra la ramasser et noter 10 sur la carte de score, quel que soit le par du trou.

2-4) Départage :

En cas d'égalité, on prendra le score brut du 3ème tour en comparant les 9, 6, etc ... derniers trous, pour déterminer le champion Stroke de la Corrèze.

III – ENGAGEMENTS

3-1) Inscriptions :

- Clôture des inscriptions : **le mercredi 03 mai**, auprès des AS de la Corrèze, qui feront un retour par mail au Comité Départemental de Golf, comprenant la liste nominative des joueurs de chaque équipe, le n° de licence, l'index ou directement par mail au Comité départemental de golf (comitedepartementalgolf19@gmail.com)
- Droit d'engagement : gratuit pour les jeunes (moins de 18 ans), 17€ pour les tous les autres joueurs à régler le jour de la compétition. Les engagements sont répartis de la manière suivante : 15 € pour le terrain, 2€ pour le comité départemental. (à régler en espèce ou chèque)

3-2) Forfaits :

Les joueurs doivent notifier tout forfait au club et au Comité Départemental de la Corrèze.

IV – RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL ET COMPORTEMENT

4-1) Comportement des joueurs:

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non-fumeur » pour les joueurs et accompagnateurs.
- Les joueurs devront avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum).
- Si au cours d'une des épreuves, un joueur est en infraction vis à vis des règles de golf (tricherie avérée, manquement grave à l'étiquette), le comité de l'épreuve pourra disqualifier le joueur pour l'ensemble de la compétition.

4-2) Gestion des épreuves

- Elle est assurée par le Comité Départemental et le club recevant.
- Les résultats sont publiés sur le site du comité départemental.

V – REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu immédiatement après l'arrivée de la dernière partie.

Un trophée sera offert aux championnes et champions de chaque série.

VI – COMITE D'ORGANISATION – COMITE D'EPREUVE

Le Comité d'Organisation comprend :

- un représentant du Comité Départemental de la Corrèze,
- un représentant de l'A.S. du golf recevant

